

TRANSPORTS: plus de temps pour améliorer les offres de reprises de la SNCM

Un nouveau délai a été accordé aux candidats à la reprise de la compagnie maritime [SNCM](#) / **T** : 04.91.56.32.00 (siège à Marseille). La décision émane du Tribunal de commerce de Marseille. Les offres avaient déjà été jugées insuffisantes et les repreneurs ont maintenant jusqu'au 20 mai afin d'améliorer leurs offres et les présenter. La prochaine audience est programmée pour le 27 mai. www.scnm.fr